

Fiscalité d'entreprise et financement de la recherche





QUI SOMMES-NOUS ?

Votre spécialiste en fiscalité d'entreprise et financement de l'innovation

● Notre équipe

PAVILLON Conseils & Finances présente ses meilleures compétences pour vous faire bénéficier de façon sécurisée **d'allègements fiscaux** sur votre activité professionnelle grâce à :

- Des spécialistes d'entreprises constamment à jour des nouvelles législations,
- De méthodes de travail éprouvées,
- Notre expérience et de nombreux contacts d'appuis nationaux et européens.

● Nos services

PAVILLON Conseils & Finances **diagnostique et calcule** selon les réglementations en vigueur chaque année le montant précis de:

- ✓ Votre taxe professionnelle
- ✓ Votre taxe foncière
- ✓ Votre taxe sur les bureaux
- ✓ Vos cotisations sociales
- ✓ Votre TVA déductible
- ✓ Votre impôt sur les sociétés au travers des crédits d'impôts

PAVILLON Conseils & Finances se met aussi au service de votre activité de recherche pour donner **une nouvelle impulsion** à votre stratégie d'innovation:

- Crédit impôt recherche
- Jeune entreprise innovante
- Subventions publiques

Notre expertise dans **l'optimisation** des aides mises en œuvre se traduit par une large connaissance des problématiques techniques de différents secteurs d'activité, une parfaite maîtrise de la fiscalité et une méthodologie construite à partir de nombreux cas de clients rencontrés .

● Notre méthodologie

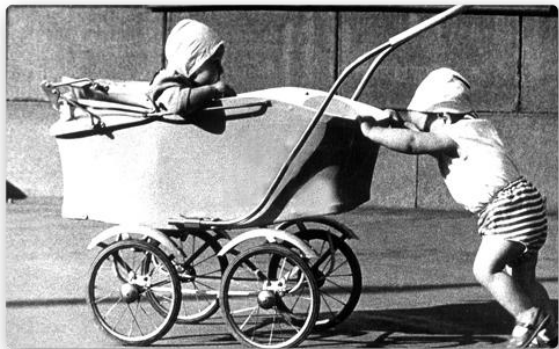
Nous ne facturons que les résultats obtenus !

Nous pilotons pour le compte de votre entreprise l'ensemble des démarches auprès de votre centre des impôts et instances compétentes, pour vous assurer l'obtention des allègements fiscaux et financements publics.

Nous vous apportons un ciblage pertinent et un gain de temps considérable tout en sécurisant les dispositifs fiscaux sollicités.

LES IMPOTS LOCAUX

La valeur locative cadastrale de base n'a pas été revue par l'administration fiscale depuis 1970...!



LA TAXE PROFESSIONNELLE



La taxe professionnelle est l'impôt le plus lourd de la fiscalité locale. Or, 80% des entreprises sont surimposées car l'impôt est mal maîtrisé et complexe.

A l'annonce de la réforme pour 2010 annoncée par le Président Sarkozy, les entreprises se posent des questions sur les changements à venir.

Vous ne savez pas auprès de qui prendre conseil?

Spécialisés dans l'audit de taxe professionnelle, nos auditeurs sauront répondre à vos interrogations et vous faire bénéficier d'allègements de la taxe jusqu'à son terme.



LA TAXE FONCIERE

Vous êtes propriétaire ou locataire et vous supportez la charge de la taxe foncière?

PAVILLON Conseils & Finances est spécialisé dans le recalcul de la valeur locative cadastrale pour l'adapter à l'état actuel de vos locaux.

- ✓ Vérification de la cohérence des données du cadastre et celles du propriétaire.
- ✓ Vérification des fiches de calcul de la taxe foncière détenues par l'administration fiscale.
- ✓ Comparaison des différents immeubles types.
- ✓ Vérification des coefficients appliqués
- ✓ Vérification de la pondération des surfaces.
- ✓ Vérification de l'environnement économique de votre entreprise.

LA TAXE SUR LES BUREAUX

La déclaration sur la taxe sur les bureaux et de stockage doit être envoyée et payée chaque année par les propriétaires de locaux à usage commercial. Cette taxe est propre à l'Île de France.

Mais les textes qui en régissent le champ d'application sont complexes et imprécis. Beaucoup d'entreprises payent une taxe plus élevée.

Grâce à une évaluation exacte de votre surface et à l'application des parties non imposables, votre taxe sur les bureaux retrouvera sa juste assiette.



LES CREDITS D'IMPOT

Financer vos dépenses
soit sous forme de remboursement
de ce crédit d'impôt,
soit par une réduction de l'impôt
sur les sociétés.

Le financement du développement international

● Votre stratégie de croissance

internationale peut être financée grâce au soutien de différents acteurs économiques tant au niveau national que régional, à travers l'attribution de subventions ou la mise en œuvre de mesures fiscales sous forme de crédits d'impôt.

● Les autres crédits d'impôt

Voici quelques exemples

- ✓ Crédit d'impôt dépenses de collection
- ✓ Crédit d'impôt des métiers d'art
- ✓ Crédit d'impôt famille
- ✓ Crédit d'impôt gazelle
- ✓ Crédit d'impôt agriculture biologique
- ✓ Crédit d'impôt cinéma
- ✓ Crédit d'impôt nouvelles technologies
- ✓ Crédit d'impôt œuvre phonographique
- ✓ Crédit d'impôt jeux vidéos
- ✓ Crédit d'impôt maîtres restaurateurs
- ✓ Crédit d'impôt apprentissage
- ✓ Crédit d'impôt éditeurs de presse
- ✓ Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise

● Les aides régionales (PTR)

Elles sont réservées aux PME qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 50M€. Le capital social ne doit pas être détenu à plus de 25 % par une entreprise ou un groupe de plus de 250 personnes.

Les principales subventions correspondent aux opérations suivantes :

- La participation à un salon à l'étranger
- Le recrutement d'un cadre export
- La mission de conseil export
- L'implantation à l'export
- Le recours à un consultant extérieur

● Crédit d'impôt prospection commerciale

Le crédit d'impôt prospection commerciale vous permet de financer jusqu'à 50 % de vos dépenses liées à l'export.

Il faut pour cela recruter un salarié affecté au développement de votre activité export.

LE FINANCEMENT DE L'INNOVATION

Des solutions pour financer et accompagner vos idées.



Pourquoi innover ?

L'innovation technologique permet de se maintenir dans la course de l'économie et de la connaissance.



Notre méthodologie

PAVILLON Conseils & Finances diagnostique et positionne votre projet de recherche selon le dispositif fiscal de financement le plus adapté.



Des solutions renforcées

Conscients des enjeux de l'innovation, les pouvoirs publics français et européens ont élargi le concept d'innovation et l'accès aux aides fiscales et les financements.

EN FRANCE

Agence Nationale de la Recherche, ADEME, Conseil régionaux, pôle de compétitivité...

Une législation a été mise en place spécifiquement pour soutenir les activités de Recherche des entreprises.

*Jeune entreprise innovante
Crédit impôt recherche*

EN EUROPE

Programme cadre de recherche et de développement, Programme pour l'innovation et la compétitivité 2007-2013, FEDER ...



Le crédit impôt recherche

Depuis janvier 2008, le CIR est égal à un crédit d'impôt de 30 % des dépenses de R&D jusqu'à 100 millions d'euros et 5% au-delà de ce montant. Les entreprises entrant pour la première fois dans le dispositif bénéficient d'un taux de 50 % la première année puis de 40 % la deuxième.

Finis les risques de reprise! Pour s'assurer que ses dépenses de R&D peuvent être prises en compte dans le cadre du CIR, l'entreprise peut désormais déposer une **demande d'avis préalable auprès de la direction des Services fiscaux.**

La décision de l'administration est opposable en cas de vérification ultérieure.

Mais encore, dans le cadre du plan de relance, le CIR est désormais restituable immédiatement et intégralement.





L'AUDIT ENVIRONNEMENT

La fiscalité joue un grand rôle dans la préservation de l'environnement.

L'environnement est aujourd'hui une préoccupation majeure des citoyens. Il existe de nombreuses mesures incitatives de protection de l'environnement chez les particuliers.

Des réductions d'impôt sont prévues afin de favoriser les dits "éco investissements" dont les dépenses sont afférentes à des activités de protection de l'environnement dans les domaines tels que:

Traitement de la pollution,
Traitement de l'air ambiant et du climat,
Traitement des eaux usées, eaux souterraines, eaux de surface,
Traitement des déchets,
Assainissement des sols,
Lutte contre le bruit et les vibrations....

PAVILLON Conseils & Finances

identifie les immobilisations protectrices de l'environnement de votre bilan et restitue à ces immobilisations leur régime fiscal de faveur.

PAVILLON Conseils & Finances a déjà identifié plusieurs fois des projets susceptibles d'obtenir des réductions de coûts liés aux différentes taxes environnementales comme **la taxe Générale sur les Activités Polluantes, la Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel et les taxes sur l'eau.**

Et si on parlait de....La taxe carbone.



Corollaire de la possible suppression de la Taxe professionnelle, la taxe carbone doit être mise en place début 2010.

L'idée: taxer directement la consommation d'énergies polluantes sur la base de 17 euros la tonne de CO₂, jusqu'à 100 euros en 2030 pour anticiper la hausse à terme du prix du pétrole. Le public visé par cette taxe concerne tant les entreprises que les particuliers, les administrations sont aussi concernées.

Reste à définir son champs d'application et ses modalités d'application. Pour l'instant le flou règne encore...



NOS AUTRES SERVICES

De vos charges sociales, à votre taxe sur la valeur ajoutée, nos compétences sont à votre service.

● LA TVA

Récupérer la TVA déductible

La récupération de la TVA requiert un savoir-faire technique et juridique et une expérience des rapports avec l'Administration fiscale.

Certaines dépenses de TVA ne sont pas traitées par les logiciels comptables parce qu'elles ont fait l'objet d'un **Arrêt récent de la CJCE**, qu'elles sont attachées à des **dépenses peu courantes** ou encore en raison de leur **exclusion partielle de l'assiette** de la TVA.

En Europe

Les entreprises assujetties à la TVA en France peuvent demander le remboursement de la TVA qui leur a été facturée dans un autre pays si elles n'y possèdent ni leur siège, ni un établissement stable.

PAVILLON Conseils & Finances identifie vos factures concernées, fait apparaître la TVA, intervient auprès de vos fournisseurs et prépare vos réclamations.

● LES CHARGES SOCIALES

Les cotisations sociales assises sur les rémunérations ne cessent d'augmenter. Le système déclaratif est complexe et la législation mouvante.

Nous vous proposons une étude approfondie afin de déceler les erreurs potentielles et d'en assurer le remboursement tout en assurant aussi des sources d'économies.

L'analyse économique et sociale proposée concerne l'ensemble des taux et des bases de cotisation assises sur les salaires:

URSAFF, Accidents du travail, Arrêts du travail, Prévoyance complémentaire, Retraite, Taxes sur les salaires, Exonérations ou déductions autres...

Nous vous aidons à l'acquisition d'une meilleure maîtrise des déclarations AT/MP, d'une plus grande visibilité sur le calcul de votre tarification, d'une gestion ultérieure autonome.



PARTENARIAT

Vous êtes expert-comptable ou commissaire aux comptes ?
 Vos clients sont potentiellement éligibles aux mécanismes de financement public pour l'innovation ou le développement international, pour un domaine de crédit d'impôt.

Nous sommes présents dans des secteurs d'activité très diversifiés, comme :

- les technologies de l'information,
- les biotechnologies,
- l'automobile,
- l'imprimerie,
- le textile,
- la chimie,
- l'hôtellerie
- le transport maritime,
- la finance,
- les télécommunications....

Certains de vos clients emploient des ingénieurs ou des techniciens (départements techniques, bureaux d'études) ou se développent à l'étranger (création ou renforcement d'un service export) ?
Contactez-nous!

Quelle que ...soit votre région d'implantation...
Nous intervenons dans toute la France



PAVILLON Conseils & Finances

Parc de Crécy – 1 rue Claude CHAPPE
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR
Tel : 04.82.53.02.05
Fax : 04.82.53.02.06

www.pavillon-conseilsfinances.fr
contact@pavillon-conseilsfinances.fr

